

Preuve et attestation de développement professionnel

Référent ÉKIP 2 - Architecte



Description:

Le niveau Architecte amène la personne apprenante à s'approprier les contenus du référent ÉKIP présentés au niveau Explorateur, par l'entremise d'une pratique guidée. Deux parcours (niveaux préscolaire-primaire VS secondaire) sont possibles, dans ce niveau. Ceux-ci sont similaires et présentent les mêmes contenus, mais les exemples sont adaptés au niveau scolaire.

:

Badge attribué à : Régimbald Rébecca

<https://www.cadre21.org/membres/f0a46ed7c696601bf8e331e8>

Date d'obtention : 2024-02-09 16:59:46

Référent ÉKIP 2 - Architecte

1 - Réflexion sur l'impact : En quoi l'utilisation du processus de planification et de mise en œuvre permet-elle d'optimiser les actions visant le développement global des jeunes?

En prenant le temps de faire les 4 étapes du processus, nous nous assurons de la compréhension du besoin des jeunes, nous déterminons le meilleur temps pour les aider et du meilleur temps pour leur enseigner des notions importantes, nous déterminons un besoin plus spécifique que le besoin plus global ciblé et nous déterminons un savoir à leur montrer. En déterminant et en ciblant le besoin à partir d'une situation réelle et en impliquant la famille et la communauté, nous favorisons une éducation réussie chez les élèves. Le tout en suivant le processus de planification va grandement aider à la réussite de notre but.

2 - Réflexion sur l'expérience : Quelles sections du référent ÉKIP vous permettent de valider ou de bonifier vos pratiques?

La section de l'inclusion de tous les partenaires que l'école a accès. Nous oublions trop souvent la communauté lorsque nous batissons quelque chose pour nos élèves alors en ce rappelant que nous avons une communauté pour nous aider, ça va nous aider.

Le fait d'avoir un processus de planification fait en sorte que nous allons tous travailler de la même façon et dans la même direction va également bonifier notre travail puisque nous allons savoir ce qui a été fait et ce que nous devons faire avec les jeunes qui nous sont envoyés, nous n'aurons pas besoin de reprendre le travail de 0 dû à de l'incompréhension ou à un travail de rédaction de dossier mal fait.

3 - Retour sur l'activité : En quoi la concertation entre le personnel scolaire, la famille et les partenaires de la communauté (réseau de la santé et des services sociaux, réseau communautaire, etc.) bonifie-t-elle les actions de promotion de la santé et de prévention?

Parfois nous ne pouvons pas offrir certains services dans le milieu scolaire mais nos partenaires peuvent. Nous avons parfois besoin de l'accord des parents dans certains dossiers et les parents peuvent être un facteur facilitant pour nos élèves dans certaines situations. Utiliser tous nos partenaires facilite la collaboration et inclure les parents dans certaines de nos décisions va également faciliter et bonifier notre travail.

Si on prend l'exemple du passage primaire-secondaire. Inclure la famille dans une visite dans la nouvelle va diminuer le stress puisque les jeunes auront un point de repère lors de la visite. Inclure la communauté dans ce même passage aura également des points positifs comme aidé le jeune à se créer un sentiment d'appartenance envers la communauté.

Le tout bonifiera donc notre travail de prévention puisque nous aurons agi en amont et aura donc un impact positif sur la santé du jeune.